

Demande de permis pour une intervention dans un cours d'eau

1- IDENTIFICATION:

Demandeur

Nom: _____

Adresse: _____ Tél: () _____

Propriétaire(s):

1- Nom: _____

Adresse: _____ Tél: () _____

2- Nom: _____

Adresse: _____ Tél: () _____

Immeuble(s) concerné(s)

Adresse: _____ Lot(s): _____ Municipalité: _____

La demande est accompagnée d'une autorisation écrite du propriétaire s'il est différent du demandeur.

2- COURS D'EAU

Cours d'eau: _____

3- NATURE DES TRAVAUX

- Installation d'un ponceau (A-1)
- Construction d'un pont (A-2)
- Aménagement ou construction d'un ouvrage souterrain ou de surface (A-3)
- Mise en place d'un projet ayant un impact sur le débit de pointe d'un cours d'eau (A-4)
- Aménagement d'un passage à gué (A-5)
- Mise en place d'un exutoire de drainage souterrain ou de surface dans un cours d'eau (A-6)
- Stabilisation de la rive qui implique des travaux dans le littoral (A-7)

4- GÉNÉRALITÉS

Date de début des travaux: _____

Date approximative de fin des travaux: _____

Longueur approximative de l'intervention: _____ mètres

Estimé du coût des travaux: _____ \$

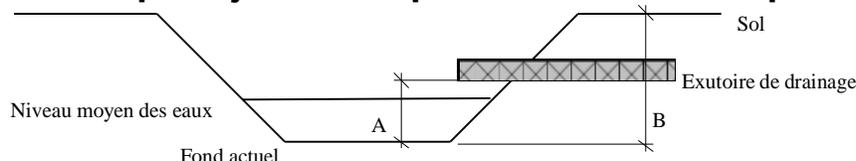
5- MISE EN PLACE D'UN EXUTOIRE DE DRAINAGE SOUTERRAIN OU DE SURFACE DANS UN COURS D'EAU

Type d'exutoire de drainage: Souterrain (Section 5a) De surface (Section 5b)

Type et calibre de pierre utilisé pour la stabilisation de l'exutoire de drainage:

5a- EXUTOIRE DE DRAINAGE SOUTERRAIN

Veillez compléter le croquis ci-joint en indiquant les mesures correspondantes à votre projet:



Élévation du fond (radier) de l'exutoire par rapport au fond du cours d'eau (A): _____

Profondeur du lit actuel du cours d'eau (B): _____

À titre d'information voici quelques normes du règlement #4-011 (2013):

Article 28 - Normes d'aménagement d'un exutoire de drainage souterrain

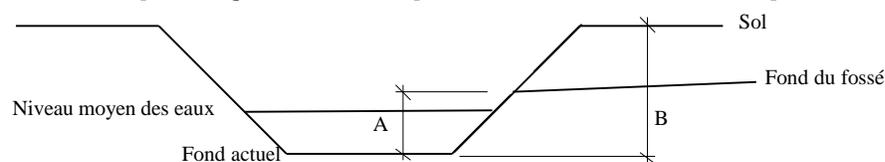
Le radier de l'exutoire doit être minimalement situé à 300 mm au-dessus du lit du cours d'eau selon sa profondeur établie par l'acte réglementaire ou, en l'absence d'un tel acte, du lit existant lors de l'exécution des travaux.

Le projet doit être conçu en tenant compte des caractéristiques du cours d'eau et de manière à ce qu'en tout temps, ces travaux ne nuisent pas au libre écoulement des eaux. De plus, l'aménagement de cet exutoire doit être réalisé selon les règles de l'art.

L'intervention doit être suivie de la remise en état des lieux à la fin des travaux.

5b- EXUTOIRE DE DRAINAGE DE SURFACE

Veillez compléter le croquis ci-joint en indiquant les mesures correspondantes à votre projet:



Élévation du fond (radier) du fossé par rapport au fond du cours d'eau (A): _____

Profondeur du lit actuel du cours d'eau (B): _____

Dimension du bassin de sédimentation (longueur X largeur X profondeur) : _____ X _____ X _____

À titre d'information voici quelques normes du règlement :

Article 29 – Normes d'aménagement d'un exutoire de drainage de surface

Le radier de l'exutoire doit être minimalement situé à 300 mm au-dessus du lit du cours d'eau selon sa profondeur établie par l'acte réglementaire ou, en l'absence d'un tel acte, du lit existant lors de l'exécution des travaux.

À l'exclusion des fossés de drainage routier, un bassin de sédimentation doit être construit à même le fossé et à au moins 20 m du cours d'eau récepteur. Ces bassins doivent être vidangés de leurs sédiments avant qu'ils ne soient pleins.

Le projet doit être conçu en tenant compte des caractéristiques du cours d'eau et de manière à ce qu'en tout temps, ces travaux ne nuisent pas au libre écoulement des eaux. L'intervention doit être suivie de la remise en état des lieux à la fin des travaux.

